

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 septembre 2026

Baisse de la mortalité routière en août 2026 par rapport à août 2025 sur les routes de France :

- **En métropole, baisse de la mortalité routière de -23% et baisse du nombre de blessés graves de -6%**
- **Diminution des personnes tuées Outre-mer mais hausse des blessés**

Selon les estimations de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), 289 personnes sont décédées en août 2026 sur les routes de France, pour 367 en août 2025, soit 78 tués de moins (-21%).

BILAN DE L'ACCIDENTALITÉ ROUTIÈRE EN AOUT 2026 EN METROPOLE

263 personnes sont décédées en août 2026 sur les routes de France métropolitaine, contre 340 en août 2025, soit 77 tués de moins (- 23%).

- La mortalité baisse pour tous les usagers et plus particulièrement pour les automobilistes (-56 tués), les usagers de deux-roues motorisés (-17 tués) et pour les utilisateurs d'EDPm (-5 tués).
- La mortalité baisse quelle que soit la classe d'âge : pour les 25-64 ans (-27 tués), les 18-24 ans (-21 tués), les plus de 65 ans (-16 tués) et pour les moins de 18 ans (-14 tués).
- Le nombre de tués baisse sur les routes hors agglomération (-80 tués) et en agglomération (-3 tués) mais augmente sur autoroutes (+6 tués).
- 1 533 personnes ont été blessées gravement¹ en août 2026, un résultat en baisse par rapport à août 2025 (d'après la méthode d'estimation élaborée par l'ONISR sur la base des travaux de l'Université Gustave Eiffel).
- Le nombre de blessés graves augmente pour les piétons (+10 %), les utilisateurs d'EDPm (+6 %). Il baisse pour les automobilistes (-11 %) et les usagers de deux-roues motorisés (-10 %).

263

personnes tuées

-23% par rapport à août 2025
(77 tués de moins)

1 533

blessés graves

-6% par rapport à août 2025

¹ Pour se conformer aux normes des statistiques européennes, l'ONISR publie, pour la France métropolitaine, une série de données relatives aux blessés graves. Ces valeurs sont déterminées par une méthode établie conjointement par l'Université Gustave Eiffel (UGE) et l'ONISR. Cette méthode s'appuie notamment sur les données récentes relatives aux blessés enregistrés par les forces de l'ordre mais vise à estimer le nombre réel des personnes blessées dans un accident de la route prises en charge par les services hospitaliers.



Trop de vies sont encore perdues chaque mois sur nos routes. Mais la baisse de 23 % de la mortalité routière enregistrée en août, après celle déjà observée en juillet, est un signal encourageant. Elle montre que nos efforts peuvent porter leurs fruits, sans jamais nous autoriser au relâchement. La baisse de la mortalité chez les usagers de trottinettes électriques et autres engins de déplacement personnel motorisés est également positive. Toutefois, la hausse du nombre de blessés graves nous rappelle que rien n'est acquis et que la prévention doit rester une priorité, notamment sur le port du casque. À l'heure de la rentrée, nous retrouvons tous nos trajets quotidiens : aller travailler, accompagner ses enfants à l'école, rejoindre son établissement... Ces habitudes peuvent donner le sentiment que nous maîtrisons nos déplacements. Pourtant, quelques secondes d'inattention peuvent suffire à faire basculer une vie. Respecter les limitations de vitesse, ne jamais conduire après avoir consommé de l'alcool, du protoxyde d'azote ou des stupéfiants, ne pas utiliser son téléphone au volant et rester attentif aux usagers les plus vulnérables : ce sont des gestes simples, mais essentiels. La baisse enregistrée cet été doit nous donner confiance, pas nous inciter à baisser la garde. Faire reculer durablement la mortalité routière est à notre portée. Tout dépend de l'engagement de chacun. »

Marie-Pierre Vedrenne, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté

L'ACCIDENTALITÉ ROUTIÈRE DU MOIS DE AOUT 2026 en France métropolitaine

SELON LE MODE DE DEPLACEMENT

110



automobilistes tués

454 blessés graves

69



usagers tués en deux-roues motorisés

511 blessés graves

35



piétons tués

124 blessés graves

23



cyclistes tués

292 blessés graves

8



usagers tués en EDPm*

106 blessés graves

*engins de déplacement personnel motorisés

BILAN DE L'ACCIDENTALITE ROUTIÈRE EN AOUT 2026

DANS LES OUTRE-MER

En août 2026, les forces de l'ordre ont enregistré outre-mer 279 accidents corporels de la circulation routière, soit une hausse de +14 % par rapport au mois d'août 2025. On dénombre 26 personnes décédées (soit 1 tué de moins) et 408 personnes blessées dans les accidents enregistrés (+32%).

279

accidents corporels

+14% par rapport à août 2025

26

tués

-1 tué par rapport à août 2025

408

blessés

+32% par rapport à août 2025

Pour consulter le baromètre de l'ONISR en intégralité : <https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/etat-de-linsecurite-routiere/suivis-mensuels-et-analyses-trimestrielles/barometre-mensuel-en-metropole-et-outre-mer/barometre-aout-2026>

CONTACTS PRESSE DELEGATION A LA SECURITE ROUTIERE :

Amandine CUINET : 06 64 09 17 41
Alexandra THERIZOL : 06 75 19 83 90